

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé qu'une enquête publique sera ouverte en mairie de Laroche-près-Feyt, pendant 32 jours consécutifs, du 1^{er} septembre 2023 au 02 octobre 2023 inclus, sur le projet de création d'un parc photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Laroche-près-Feyt, présenté par la SAS Eveowatts 12.

L'enquête publique porte sur une demande de permis de construire déposée au titre de l'article L 422-2 du code de l'urbanisme pour exploiter un parc photovoltaïque au sol d'une puissance de 8,07 Mwc sur une surface clôturée de 7,5 ha pour une emprise au sol de 3,6 ha.

La mairie de la commune de Laroche-près-Feyt est lieu unique et siège de l'enquête.

Monsieur René BAUDOUX, retraité de la fonction publique, a été désigné commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Limoges, avec comme suppléant Monsieur Jean Baptiste LALEU.

Le dossier d'enquête, comprenant notamment une étude d'impact avec son résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale ainsi que l'avis des collectivités territoriales et de leurs groupements intéressés par le projet, sera tenu à la disposition du public du 1^{er} septembre 2023 au 02 octobre 2023 inclus :

- sur le site internet « Les services de l'État en Corrèze » : <http://www.correze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques>
- en mairie de Laroche-près-Feyt aux heures d'ouverture des services :

le lundi : de 13h00 à 16h00

le mercredi : de 09h00 à 12h00

le vendredi : de 09h00 à 12h30

Durant cette même période, le dossier pourra également être consulté sur un poste informatique au sein des locaux de la préfecture (1 rue Souham 19000 Tulle) aux heures d'ouverture des services, du lundi au vendredi de 8h15 à 12h00 et 13h30 à 16h30, sur rendez-vous pris préalablement auprès du bureau de l'environnement et du cadre de vie.

Le public pourra :

- consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, tenu à sa disposition en mairie de Laroche-près-Feyt,
- adresser ses observations et propositions au commissaire enquêteur :
 - par correspondance à la mairie de Laroche-près-Feyt, siège de l'enquête (adresse postale : Le Bourg, 19340 Laroche-près-Feyt).
 - par courrier électronique adressé à pref-environnement@correze.gouv.fr (mentionner dans l'objet du courriel *Enquête publique sur le projet du parc photovoltaïque au sol de Laroche-près-Feyt*).

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie de Laroche-près-Feyt pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux jours et heures suivants :

– vendredi 1^{er} septembre 2023 de 09h00 à 12h30,

– mercredi 06 septembre 2023 de 09h00 à 12h00,

– samedi 16 septembre 2023 de 09h00 à 12h00,

– jeudi 21 septembre 2023 de 13h00 à 16h00,

– mercredi 27 septembre 2023 de 09h00 à 12h00,

– lundi 02 octobre 2023 de 13h00 à 16h00.

Un exemplaire du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenu à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- en mairie de Laroche-près-Feyt,
- à la préfecture de la Corrèze (bureau de l'environnement et du cadre de vie),
- sur le site internet « Les services de l'État en Corrèze » à l'adresse suivante :

<http://www.correze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques>

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de la SAS Eveowatts 12, Monsieur Olivier VERGNE, directeur général – Numéro de téléphone : 06 07 01 44 57 – courriel : overgne@orange.fr

A l'issue de l'instruction, le préfet de la Corrèze sera amené à statuer, par arrêté, sur la demande de permis de construire (autorisation avec prescriptions ou refus).

Au fur et à mesure de l'avancement de la procédure, l'avis d'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur ainsi que l'arrêté statuant sur la demande d'autorisation environnementale seront publiés sur le site Internet « Les services de l'État en Corrèze » à l'adresse suivante :

<http://www.correze.gouv.fr/Publications/Annonces-avis/Enquetes-publiques>.

Tulle, le

25 JUIL. 2023

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général

Jean-Luc TARREGA